

*"Pour qu'une graine puisse germer,
il lui faut du temps
et des circonstances favorables"
"Vivre c'est aimer"*

Shinichi Suzuki
Professeur de violon

Eveil musical dès 2 ans

PIANO, VIOLON, VIOLONCELLE
Cours individuel, cours de groupe
dès 3 ou 4 ans

Formation musicale
à partir de 6 ans

Cours d'orchestre
Cours de musique de chambre

Espace « Adultes »

*Venez découvrir
la pédagogie Suzuki
en assistant aux cours dispensés
tout au long de l'année*

INSTITUT MUSICAL
SUZUKI de LYON

7 quai Lassagne 69001 - Lyon
Tél : 04 78 28 17 95 Fax : 04 78 27 38 16
e mail : contact@suzuki-musique.org
www.suzuki-musique.org

APPRENDRE
UN INSTRUMENT
DES L'AGE DE 3 ANS

*Le jeune enfant peut découvrir
l'apprentissage de l'instrument
avant même qu'il ne sache lire et
écrire, et ainsi développer très tôt
toutes ses capacités.*



INSTITUT MUSICAL
SUZUKI de LYON

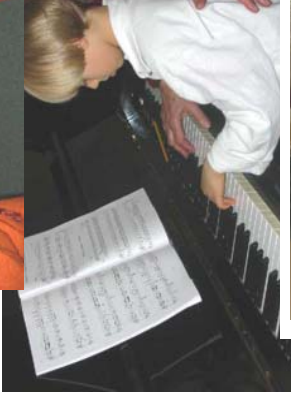
UN ENSEIGNEMENT DE RENOMMÉE INTERNATIONALE *A Lyon depuis 1978*

Apprendre la musique dès l'âge de la maternelle

Basée sur le principe d'apprentissage de la langue maternelle, cette pédagogie a été créée par un violoniste pédagogue et philosophe japonais, Shinichi Suzuki, qui a toujours souhaité faire naître et développer des qualités humaines et musicales. Elle est dispensée avec succès à travers le monde depuis une cinquantaine d'années dans plus de quarante pays de cultures très différentes.

Comme il apprend sa propre langue avec une grande exactitude, avec l'écoute musicale quotidienne l'enfant peut développer son amour de la musique et acquérir très tôt une grande habileté avec son instrument. Le talent n'est rien d'autre que le développement des capacités présentes chez l'enfant mais son épanouissement n'est possible que si l'on respecte sa personnalité.

Dès l'âge de la maternelle, la leçon particulière, respectant ses possibilités de progression, s'attache au développement personnel de l'enfant révélant sa sensibilité



et sa musicalité, tandis que la leçon de groupe stimule ses réflexes, sa vivacité et le prépare à intégrer rapidement des ensembles instrumentaux.

Une progression naturelle, l'orchestre et la musique de chambre

Très tôt, l'enfant est intégré aux classes d'orchestre. Des cours de musique de chambre peuvent compléter la formation. Les concerts mettent en valeur le jeu des enfants qui, ainsi, s'affirment à travers la musique.

Le rôle des parents

Les parents sont impliqués dès le départ dans l'éducation musicale de leur enfant mais il n'est pas nécessaire que les parents soient musiciens eux-mêmes. L'un des parents assiste au cours, ce qui lui permet d'accompagner son enfant dans le travail quotidien à la maison.

Contribuer à l'élan de la vie musicale

A l'issue de cet enseignement, les élèves ont la possibilité d'intégrer le conservatoire ou d'autres structures, et de pratiquer la musique en amateur ou en professionnel.